Recherche

Nouveaux correspondants à l'Académie des sciences

De nouveaux correspondants ont été élus à l'Académie des sciences, parmi lesquels :

- **Bernard Cabane**, directeur de recherche CNRS à l'École supérieure de Physique et Chimie Industrielles à Paris, élu dans la discipline « Technologie avancée des matériaux, nanotechnologie, physique et chimie de la matière condensée ».
- **Jacques Livage**, élu dans la discipline « Chimie », est ingénieur de l'ENSCP, professeur à l'université Pierre et Marie Curie.
- **Jean-Marie Tarascon**, élu dans la discipline « Technologie avancée des matériaux, nanotechnologie, physique et chimie de la matière condensée », est actuellement professeur à l'université d'Amiens, mais l'essentiel de sa carrière s'est déroulé aux États-Unis, d'abord à Cornell University (1980), puis à Bell Laboratory et à Bellcore jusqu'en 1994.
- **Sylvain Blanquet**, élu dans la discipline « Biologie structurale », est directeur de recherche au CNRS, responsable du laboratoire de biochimie de l'École polytechnique, où il est professeur depuis 1984.
- **Éric Westhof**, élu dans la discipline « Biologie structurale », est professeur de biochimie structurale à l'université Louis Pasteur de Strasbourg, membre de l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire du CNRS, et titulaire depuis 1995 de la chaire de biologie structurale de l'Institut Universitaire de France.

Les priorités du gouvernement en matière de recherche

Le Premier ministre a présidé, en juin dernier, un second comité interministériel de la recherche scientifique et technique - CIRST - au cours duquel Claude Allègre a présenté une communication sur les priorités du gouvernement en matière de recherche.

Les priorités retenues porteront sur : les sciences du vivant (génomique, technologies appliquées à la médecine, sciences du cerveau...), les technologies de l'information et de la communication (micro- et nanotechnologie, télécommunications, logiciels...), les sciences humaines et sociales (la ville, le travail, l'école...), l'énergie (énergies renouvelables, traitement des déchets nucléaires...), les transports et cadre de vie (transports terrestres, aéronautique...), le domaine spatial (observation de la Terre, développement de petits satellites...), et enfin les sciences de la Planète et de l'environnement (eau, prévention des catastrophes naturelles...).

Toutes ces priorités seront développées à travers des actions concertées incitatives favorisant notamment l'émergence de disciplines nouvelles et la formation de spécialistes, des actions coordonnées concernant des recherches menées par divers organismes dans des domaines jugés particulièrement importants, et des réseaux de recherche technologique associant des acteurs de la recherche publique et des industriels sur des projets, identifiés à partir des besoins, porteurs de création d'emploi.

Appel à projet : Après séquençages génomiques

Christian Perret, secrétaire d'État à l'Industrie, vient de lancer, avec Philippe Jurgensen, président de l'ANVAR, l'appel à projet « Après séquençages génomiques », afin de soutenir l'innovation industrielle dans le domaine des produits et procédés issus des nouvelles connaissances en génomique.

Cet appel à projets, qui s'inscrit dans le cadre du programme « technologies-clés », s'adresse prioritairement aux start-up de biotechnologie et aux entreprises des secteurs industriels d'application (médicament, diagnostic, chimie, analyse industrielle...). Il vise à promouvoir les rapprochements entre industrie et recherche publique.

Le secrétariat d'État à l'Industrie consacrera un budget de 40 millions de francs à cet appel à proposition. Pour sa part, l'ANVAR l'intégrera dans ses procédures « Aide à l'innovation ». Les entreprises et laboratoires peuvent obtenir tous renseignements pratiques auprès des services de la Direction générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes, des Directions régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, et des délégations régionales de l'ANVAR.

L'intégralité du dossier de candidature est disponible sur le site www.industrie.gouv.fr.

Prix CEA 1999

Appel à candidature

Trois prix d'un montant de 75 000 F chacun seront décernés par le CEA.

Le prix Scientifique destiné à récompenser les travaux de recherche fondamentale, le prix de Recherche Appliquée Nucléaire, le prix de Transfert de Technologie à l'Industrie sont ouverts à tous les chercheurs, ingénieurs ou techniciens du CEA, aux organismes publics de recherche français, aux laboratoires associés, filiales et ses partenaires industriels du CEA. Les candidatures seront présentées par les directions concernées.

Les dossiers devront être remis avant le 15 octobre 1999, délai de rigueur, selon une présentation normalisée dont le modèle peut être obtenu auprès de la DIST.

- **Direction de l'Information Scientifique et Technique (DIST). Tél. : 01.69.08.53.15. Secrétariat : 01.69.08.61.12. Fax : 01.69.08.90.34. E-mail : guelin@cartier.cea.fr**

Industrie

Elf Atochem/BP Amoco : nouvelle alliance dans le polypropylène

Elf Atochem et BP Amoco ont créé une nouvelle alliance dans le polypropylène dont les deux composants sont les suivants :

- au niveau européen : la mise en commun de leurs activités polypropylène ;
- au niveau mondial, la constitution d'une association sur la technologie et la recherche du polypropylène.

Elf Atochem et BP Amoco rassembleront, au sein d'une même association, détenue paritairement :

- les activités polypropylène d'Appryl (sites de Gonfreville et Lavéra en France, site de Grangemouth en Écosse dont le démarrage est prévu fin 1999),
- les activités polypropylène BP Amoco en Europe (unités polypropylène de Geel en Belgique).

La capacité de polypropylène de la nouvelle association sera de 1 200 000 tonnes, une fois les extensions en cours réalisées.

La nouvelle association deviendra le troisième producteur européen de polypropylène.

Une joint-venture de recherche et de technologie mondiale sera créée qui permettra à Elf Atochem et à BP Amoco de mettre en commun, dans l'immédiat, leurs technologies actuelles et leurs recherches long terme sur le polypropylène.

De plus, l'objectif commun est de développer, à partir des procédés de chacun, la meilleure technologie, appuyée sur un volume total de 3 millions de tonnes de capacité en polypropylène pour les mettre en œuvre sur les productions de la nouvelle entité en Europe ainsi que sur celles de BP Amoco hors Europe.

Appryl, avec un chiffre d'affaires de 240 millions d'Euro a actuellement, en France, deux unités intégrées en propylène et a mis en œuvre en 1998 des projets de développement d'un montant de plus d'un milliard de francs :

- Gonfreville (135 kt/an), dédiée aux copolymères séquencés. La production passera à 200 kt/an au premier semestre 2000.
- Lavéra (250 kt/an), la production est réservée aux homopolymères et aux copolymères statistiques.
- à Grangemouth (Écosse), la construction d'une nouvelle unité de 250 kt/an est en cours. Elle produira dans un premier temps des homopolymères.

BP Amoco réalise en Europe un chiffre d'affaires de 270 millions d'Euro. Sa production de polypropylène est située en Belgique (Geel comporte deux unités : l'une (210 kt/an) qui produit des homopolymères, l'autre (280 kt/an) qui produit des homopolymères et des copolymères).

BP Amoco est par ailleurs producteur de 1 million de tonnes à Chocolate Bayou et Cedar Bayou (Texas) aux États-Unis, et a licencié 0,85 million de tonnes dans le reste du monde.

Ile-de-France Environnement Plus, un réseau d'aide aux PME/PMI

L'Ademe Ile-de-France, Afinege, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'Arene Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie « Ile-de-France », le Conseil régional d'Ile-de-France, le CRITT Chimie Environnement, EDF Ile-de-France, Gaz de France Ile-de-France, avec le parrainage de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, ont décidé de coordonner leurs interventions dans le cadre du programme « Ile-de-France Environnement Plus ». Cette initiative a pour objectif de faciliter l'accès des entreprises à tous les dispositifs d'aide existants, et de mettre en place des actions complémentaires en fonction des besoins.

Ce programme recouvre tous les champs d'interventions des organismes adhérents : sensibilisation, mise en œuvre de technologies propres, formation, diagnostic, management environnemental, etc.

« Ile-de-France Environnement Plus » produira des outils spécifiques sous son propre logo. Le premier sera une plaquette « Qui fait quoi ? », recensement des acteurs de l'environnement en Ile-de-France et de leurs actions, qui sera éditée au cours du premier trimestre 1999.

« Ile-de-France Environnement Plus » vise également à valoriser les actions environnementales collectives à l'échelle régionale et leurs initiateurs (fédération ou syndicat professionnels, union patronale, etc.). Un label « Ile-de-France Environnement Plus » sera créé. Il sera attribué aux opérations significatives d'aide aux entreprises dans leur démarche environnementale.

Brevets sur Internet

Le site Internet de l'INPI propose le texte intégral des brevets publiés en France depuis deux ans ainsi que les abrégés traduits en français de brevets européens (publiés directement à l'Office européen des brevets) et internationaux (dits PCT : Patent Cooperation Treaty) soit près de trente mille brevets.

L'accès au Web « brevet » de l'INPI (www.inpi.fr) est gratuit et accessible à quiconque dispose d'une connexion et d'un logiciel de navigation courant. Pour effectuer ses recherches, l'utilisateur dispose de deux voies d'accès :

- la recherche directe sur les principaux éléments bibliographiques (titre, abrégé, déposant ou inventeur),
- la recherche guidée, en « langage naturel » qui permet de retrouver les codes de la classification internationale des brevets que généralement seuls connaissent les spécialistes de la propriété industrielle.

Les résultats des recherches sont présentés sous forme de listes (numéro et titres de publications) à partir desquelles il est possible d'accéder à des notices bibliographiques détaillées puis de demander, pour les brevets français, le texte complet des brevets sélectionnés.

Outre l'accès aux brevets français, le site Internet INPI permet également de consulter via Esp@cenet, les brevets déposés auprès des autres offices membres de l'Organisation européenne des brevets ainsi que le fonds documentaire de l'OEB.

Création de l'Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz (UPRIGAZ)

Les sociétés Dalkia (filiale de Vivendi), Elf Aquitaine Gaz, Gaz du Sud-Ouest, Suez Lyonnaise des Eaux et sa filiale Elyo, et Total, viennent de constituer l'Union Professionnelle des Industries Privées du Gaz (UPRIGAZ), dont le siège est à Courbevoie.

Établie dans la perspective de la transposition en France de la Directive européenne sur le marché intérieur du gaz, cette association a pour objet de représenter les intérêts des industries privées opérant ou pouvant opérer à l'avenir dans le domaine du transport, de la commercialisation et du négoce du gaz naturel en France.

Michel Romieu, président de Elf Aquitaine Gaz, a été élu président d'UPRIGAZ, pour une durée de trois ans.

L'Oscar de la sécurité incendie 1999 à Sanofi

Créé en 1983, l'Oscar de la sécurité incendie a été remis à Sanofi, lauréat de l'année 1999, par les récipiendaires 1998 : Euro-Aspartame.

L'Oscar 1999 est décerné au lauréat Sanofi dont la qualité de prévention s'est renforcée au cours des dernières années pour constituer un modèle de mise en sécurité de l'activité entière de l'entreprise soucieuse d'un maintien d'une qualité exemplaire et pérenne de son patrimoine industriel.

Enseignement

Formation continue au CNAM : hygiéniste du travail et de l'environnement

L'Institut d'Hygiène Industrielle et de l'Environnement du CNAM Pays de la Loire met en place, en octobre 1999, un dispositif de formation continue « d'hygiéniste du travail et de l'environnement », à destination des cadres et techniciens de l'industrie concernés par la sécurité et l'hygiène en milieu industriel et par la gestion de l'environnement. Une autre promotion est également programmée en janvier 2000.

Pour être candidat, il faut posséder un niveau bac + 2 et 5 ans d'expérience professionnelle ou être titulaire d'un diplôme scientifique ou technique de niveau bac + 4 minimum.

•Guy Auburtin, CNAM-IHIE Ouest, 122, rue de Frémur, BP 240, 49002 Angers Cedex 01. Tél : 02.41.66.10.60.
E-mail : g.auburtin@cnanm-paysdelaloire.fr

Compte rendu des Journées MIEC

Le compte rendu des Journées MIEC (Multimédias et informatique dans l'enseignement de la chimie,), qui se sont déroulées du 12 au 14 mai 1999 à l'université Libre de Bruxelles peut être trouvé sur le serveur EducaSup-Chimie, à l'adresse http://www.unice.fr/cdiec/ à la rubrique Actualités. Des fichiers relatifs aux différentes contributions y sont offerts en téléchargement.

Par ailleurs, dans le cadre de ces journées, une recherche des différentes ressources francophones offertes sur le web et utilisables pour l'enseignement de la chimie a été réalisée. Les adresses de ces ressources (avec un descriptif succinct) sont offertes sur le serveur à la rubrique Autres liens puis Ressources francophones. Nous comptons sur la contribution de tous les chimistes francophones pour actualiser et maintenir ce « carnet d'adresses ».

Chimie francophone

Nouveau document IUPAC

• Lexique des termes utilisés en chimie théorique organique

Ce lexique contient des définitions et des explications concernant plus de 400 termes. Ceux-ci sont utilisés dans le cadre de la recherche pluridisciplinaire et des publications relatives aux applications des concepts théoriques modernes ainsi qu'aux méthodes théoriques graphiques et de calcul concernant les études de structure, réactivité, propriétés spectroscopiques et de toute autre propriété physique et physicochimique des composés organiques, organométalliques et des composés de coordination avec un métal. Le but de ce lexique est de clarifier la terminologie utilisée en chimie organique théorique et d'éviter des incohérences ou ambiguïtés dans la signification des termes utilisés dans ce domaine.

Toute personne souhaitant contribuer à la critique de ce document, avant sa parution au titre de « Recommandations définitives », peut obtenir une copie du texte intégral auprès de Françoise Rouquerol, Centre de Thermodynamique et de Microcalorimétrie, 26, rue du 141e R.I.A., 13331 Marseille Cedex 3.

Les commentaires de ce document sont les bienvenus et doivent être adressés, avant le 31 octobre 1999, à Vladimir I. Minkin, Institute of Physical and Organic Chemistry, Rostov University, Stachka Avenue 194/2, RU-344090 Rostov on Don, Russie. E-mail : minkin@ipoc.rnd.runnet.ru